

POSTES VACANTS

Comité en Agro-Forestier

Le Comité en Agro-Forestier est présentement à la recherche de candidatures pour combler quelques postes vacants.

Une expérience pertinente dans le domaine de l'agro-forestier est fortement recommandée. Le comité a un pouvoir de recommandation en matière agricole et forestière. Il doit donc rendre des comptes au Conseil municipal.

Votre mandat en tant que membre du comité agro-forestier formé en collaboration avec le Conseil municipal sera d'élaborer des façons de sensibiliser la population à l'héritage culturel et rural dans le but de préserver l'héritage rural et environnemental d'une part et de promouvoir l'utilisation des sols et d'attirer des fermiers spécialisés dans l'optique de soutenir l'agriculture de niche tel qu'exprimé par les citoyens lors de l'élaboration du plan stratégique de développement. La protection de l'environnement et la protection de nos paysages doivent toujours être au cœur des recommandations.

Le comité est formé du maire, d'un conseiller, d'au moins deux citoyens et d'un membre de l'administration municipale. Le mandat des membres est de deux ans et est renouvelable. La nomination se fait par résolution du Conseil municipal lors de la prochaine séance qui aura lieu le 6 juin 2016.

Pour qu'une décision soit adoptée, elle doit être votée par au moins 50%+1 des membres votants présents. Les membres votants sont le maire, le conseiller et les citoyens. Le maire préside les rencontres. En cas d'absence, le conseiller préside les rencontres. Pour prendre une décision, au moins 50%+1 des membres votants doivent être présents.

Le comité se rencontre à tous les deux mois. Le conseil peut également adjoindre au comité les personnes dont les services peuvent lui être nécessaires pour s'acquitter de ses fonctions. Le conseil peut voter et mettre à la disposition du comité, les sommes d'argent dont il a besoin pour l'accomplissement de ses fonctions,

Si vous êtes intéressé à vous joindre à une équipe dynamique et pleine d'entrain, veuillez nous faire part de votre expérience dans le domaine agro-forestier en contactant le directeur-général M. Philippe De Courval à dg@municipalitedeboltonouest.com .

Il est important de noter que la date limite pour accepter votre candidature prend fin le 23 mai 2016 à 16h.

PDC/js

MUNICIPALITY OF WEST BOLTON

9 chemin Town Hall, Bolton-Ouest, Québec J0E 2T0
t: 450-242-2704 F. 450-242-2705
reception@municipalitedeboltonouest.com
www.municipalitedeboltonouest.com